



DATE DE PUBLICATION : 23 octobre 2017

Le directeur général de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, le 16 octobre 2017 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Anne-Sophie MARTENOT, chef du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Mathias LE MORVAN, adjoint au chef du Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations.

Fait à Paris, le 20 octobre 2017

Nathalie AUFAUVRE